



DOSSIER DISCIPLINE N°18
Décision du 22 janvier 2018

DOSSIER N°18
3^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : Mme BOEUF, BOUCHARDON
MRS. ERINTCHEK, GONTHIER

Objet: Attendus

- Suspension d'un week-end sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives. La peine ferme s'établira du 3 février 2018 au 4 février 2018 inclus au licencié VT990024 du club AL CHARLIEU.